



Sommaire: Évaluation de l'Entente Canada-Saskatchewan sur le développement du marché du travail



Objectifs du programme

L'Entente Canada-Saskatchewan sur le développement du marché du travail (EDMT) est une entente bilatérale entre le Canada et la Saskatchewan pour la conception et la mise en œuvre de programmes de prestations d'emploi et de mesures de soutien (PEMS). L'objectif des PEMS consiste à aider les personnes à obtenir ou à conserver un emploi.

Les PEMS suivantes sont examinées dans le cadre de l'évaluation :

- Le programme de **Formation axée sur les compétences** aide les participants à acquérir des compétences liées à l'emploi en leur octroyant une aide financière pour qu'ils participent à des formations en classe.
- Le programme d'**Aide au travail indépendant** offre aux participants un soutien financier et des conseils en matière de planification des affaires, pour les aider à lancer leur propre entreprise.
- Le programme de **Développement de la main-d'œuvre** fournit des services tels que le counseling, les techniques de recherche d'emploi, les services de placement, la communication d'information sur le marché du travail et la gestion de cas.



Investissement au titre d'EDMT

Au cours de l'exercice financier 2020 à 2021, le Canada a transféré environ 54 millions de dollars à la Saskatchewan.



Objectifs de l'évaluation

Forte du succès des cycles d'évaluation d'EDMT précédents, la présente évaluation vise à combler les lacunes dans les connaissances entourant l'efficacité, l'efficience, ainsi que la conception et la prestation de PEMS en Saskatchewan.



Méthode d'évaluation

Les conclusions de ce rapport sont tirées de 5 études d'évaluation distinctes à l'échelle de la province qui utilisent différentes méthodes qualitatives et quantitatives, dont :

- une analyse des impacts différentiels, pour les personnes qui ont entamé leur participation à une intervention entre 2010 et 2012;
- une analyse des résultats;
- une analyse coûts-avantages (qui tient compte des économies réalisées au chapitre des soins de santé);
- entretiens réalisés auprès d'informateurs clés, avec 7 gestionnaires de programme et fournisseurs de service ;
- des questionnaires complétés par les représentants de la province;
- enquête auprès de 49 participants au programme d'Aide au travail indépendant;
- des examens de documents et des revues de la littérature.





Principales constatations

La participation à la plupart des PEMS améliore la participation au marché du travail et réduit la dépendance aux mesures de soutien du revenu du gouvernement par rapport à ce qu'on constate chez les personnes semblables qui ne participent pas à ces PEMS.

À quelques exceptions près, la Formation axée sur les compétences améliore la participation au marché du travail et réduit la dépendance à l'égard des mesures de soutien du revenu dans la plupart des sous-groupes de participants. Les femmes, les hommes, les jeunes, les travailleurs âgés et les Autochtones qui participent au programme de Développement de la main-d'œuvre améliorent leur participation au marché du travail.

Pour la plupart des interventions, les bénéfices accumulés par les participants et le gouvernement ont dépassé les coûts des investissements au fil du temps.

L'évaluation a également révélé que:

- D'après une enquête menée auprès de 49 participants au programme d'Aide à l'emploi indépendant, près de 68 % des répondants à l'enquête qui avaient lancé une entreprise étaient toujours en activité à l'hiver 2020 (entre 2 et 4 ans après la fin du programme). De plus, 70 % des répondants ont déclaré que leur situation financière était à peu près la même ou meilleure après le programme qu'avant le début du programme.
- Après avoir participé au programme Formation axée sur les compétences, les apprentis, ont augmenté leurs revenus moyens et ont réduit leur dépendance à l'égard des mesures de soutien du revenu du gouvernement.



Recommandations

L'évaluation a formulé 2 recommandations.

Recommandation 1. On incite EDSC et la Saskatchewan à communiquer leurs leçons apprises, leurs pratiques exemplaires et leurs défis associés avec la conception et à la mise en œuvre de programmes financés par l'assurance-emploi, et à en discuter. Ces discussions devraient être bilatérales ou multilatérales, ainsi qu'avoir lieu au sein du réseau de prestation de services, s'il y a lieu.

Recommandation 2. On incite EDSC et la Saskatchewan à poursuivre leurs efforts pour maintenir et renforcer les dispositions relatives à la collecte de données à l'appui des rapports, de la mesure du rendement et des évaluations fondées sur les données à l'échelle nationale et à l'échelle provinciale